



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 09 septembre 2024, à 8h15, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 8H30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

200-09-2024

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres présents du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

201-09-2024

3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE REMBOURSABLE DEMANDÉE PAR L'ORGANISME LES FÉLIXERIES POUR L'ÉVÈNEMENT QUI AURA LIEU DU 19 AU 22 SEPTEMBRE PROCHAINS

Demande d'aide financière remboursable formulée par l'organisme les Félixeries pour rembourser les coûts des fournisseurs qui demandent de payer sur réception avant l'évènement.

Le montant demandé est de 20 000 \$ remboursable après l'évènement.

Il est proposé par M. Douglas Beard et appuyé par M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande d'aide financière remboursable au montant de 20 000 \$ à l'organisme les Félixeries pour l'évènement qui aura lieu du 19 au 22 septembre 2024 et que le remboursement soit fait au plus tard le 01 décembre 2024.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions.

202-09-2024

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

5.1 Considérant que tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;
En conséquence,
il est proposé par le conseiller M. Douglas Beard
et résolu,

QUE la séance soit levée à 8h32

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Sylvain Cormier
Maire

Alexandre Côté
Directeur général et
greffier-trésorier